

Peu de jours après, 30 décembre, il joue avec sa troupe, au profit de l'Aumône générale : la recette produit 217 livres. Un fait qui montre de quel crédit jouissait la compagnie, est une délibération des recteurs de cet hospice, en date du 6 janvier suivant. Ils votent le prélèvement sur la boîte du bureau, d'une somme de 18 livres tournois en faveur de la veuve d'un contrôleur de la douane, sur la recommandation de « demoiselle Béjarre, comédienne. »

Le 10 janvier 1658, a lieu l'enterrement de l'enfant des Duparc, et le 4 février, la compagnie joue encore au bénéfice des pauvres.

Molière quitte Lyon le 27 février. Il se fixe définitivement à Paris ; le 24 octobre, sa troupe est autorisée à prendre le titre de « Comédiens de Monsieur, frère unique du roi ».

* * *

Durant ses séjours répétés à Lyon, Molière fut nécessairement en contact suivi avec la population de la ville, d'un caractère si particulier, à cette époque, et avec la population flottante si diverse que ramenaient les foires périodiques. Pour un esprit observateur comme le sien, c'était un vaste champ d'étude.

Et pourtant, on ne rencontre pas dans ses écrits, comme dans ceux de Rabelais, des témoignages apparents de cette longue cohabitation avec les Lyonnais. Tout au plus trouvons-nous à relever cette scène où Mascarille, dans *l'Etourdi*, se donne pour Suisse et en contrefait le parler. Les gens de cette nationalité étaient nombreux à Lyon, surtout en temps de foire. François I^{er}, en reconnaissance des services que lui avaient rendus les compagnies suisses à Marignan,